

BALISES : ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE REQUIS

lors d'un soin à un usager en suspicion / ou cas probable / ou cas confirmé de COVID-19

Basées sur les dernières recommandations de l'INSPQ

COVID-19

PRÉCAUTIONS Gouttelettes et contact avec protection oculaire

Pour réaliser un prélèvement pour la COVID-19

Usager COVID-19 positif sans IMGA

Usager ayant eu un contact étroit avec un cas suspect ou confirmé de COVID-19

CHOIX DE CHAMBRE :
Régulière avec porte fermée,
si possible

Équipement de protection individuelle

- Masque de procédure
- Protection oculaire (écran facial ou lunettes protectrices ou masque avec visière intégrée). Les lunettes de prescription ne sont pas considérées comme une protection adéquate
- Blouse à manches longues non stérile, à usage unique et jetable. L'usage d'une blouse lavable (à utilisation unique) peut être envisagé si les blouses jetables ne sont pas disponibles temporairement. Prévoir une blouse imperméable si risque de contact avec des liquides biologiques, ex. : vomissements
- Gants non stériles à usage unique, bien ajustés et devant recouvrir les poignets

PRÉCAUTIONS MRSI (aériennes et contact)

Intervention médicale générant des aérosols (IMGA). Voir section **Les interventions médicales générant des aérosols (IMGA)**

Pour l'usager : port du masque de procédure pour l'usager lors de soins ou couvrir le nez et la bouche avec un mouchoir ou un linge propre

Équipement de protection individuelle

- Masque N95
- Gants non stériles à usage unique, bien ajustés et devant recouvrir les poignets
- Protection oculaire (écran facial ou lunettes protectrices). Les lunettes de prescription ne sont pas considérées comme une protection adéquate
- Blouse à manches longues non stérile, à usage unique et jetable. L'usage d'une blouse lavable (à utilisation unique) peut être envisagé si les blouses jetables ne sont pas disponibles temporairement. Prévoir une blouse imperméable si risque de contact avec des liquides biologiques, ex. : vomissements ou diarrhées
- Limiter ces interventions à celles qui sont absolument essentielles.

CHOIX DE CHAMBRE :
Procéder à ces interventions dans une
chambre individuelle, porte fermée

Les interventions médicales générant des aérosols (IMGA)

- Réanimation cardiopulmonaire
- Trachéotomie et soins de trachéostomie
- Ventilation manuelle avant intubation
- Induction d'expectorations
- Aspiration nasopharyngée (ANP) chez l'enfant
- Oxygénothérapie **humidifiée** à haut débit de type Optiflow/Airvo*
- Aspiration des sécrétions trachéales en circuit ouvert chez un usager trachéotomisé
- Ventilation non invasive en pression positive via masque facial (ex. : BiPAP, CPAP)

Cette liste est non-exhaustive, mais se veut un résumé des interventions les plus fréquentes dans les milieux ciblés.

Conseils généraux

- S'abstenir de se toucher les yeux, le nez ou la bouche avec des mains potentiellement contaminées
- Un masque devrait couvrir le nez et la bouche. Ne jamais mettre un masque au niveau du cou

* L'oxygénothérapie à haut débit par lunette nasale/ventimask ne constitue PAS une IMGA. Les systèmes de type Optiflow/Airvo constituant un risque incertain pour l'instant, ils sont maintenus dans la liste des IMGA.

Références

Institut national de santé publique du Québec. COVID-19 : Mesures pour la gestion des cas et des contacts dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée pour aînés : recommandations intérimaires. Comité sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ). (PDF) Repéré au : <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2910-mesures-gestion-cas-contacts-chslid-aines-covid19.pdf> (version du 8 avril 2020).

Institut national de santé publique du Québec. COVID-19 : Mesures pour les travailleurs de la santé lors de la prestation de soins à domicile : recommandations intérimaires. Comité sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ). (PDF) Repéré au : <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2917-mesures-travailleurs-sante-soins-domicile.pdf> (version du 7 avril 2020).

Institut national de santé publique du Québec. Interventions médicales générant des aérosols. Comité sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ). (PDF) Repéré au : <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2960-interventions-medicales-generant-aerosols-covid19.pdf> (version du 23 avril 2020).

Règles en vigueur le 5 mai 2020 : Version 4
Ce document se veut évolutif selon les mises à jour de l'INSPQ

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

Québec

